



GRANFONDO VADUZ



25.04.2026

RÈGLEMENT

FRANÇAIS

Février 2026

INTERNATIONAL PARTNERS



OFFICIAL TIMEKEEPER





GRANFONDO VADUZ

GRANFONDO VADUZ REGLEMENT

1. GLOSSAIRE	2
2. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA COURSE	3
2.1. INTRODUCTION	3
2.2. FLUX D'INFORMATIONS	3
2.3. RESPONSABILITÉ - RECOURS JUDICIAIRE	3
2.4. LES RÈGLES DE LA DIRECTION DE COURSE PRÉVALENT	3
2.5. ÉVÉNEMENTS IMPRÉVISIBLES	3
2.6. FRAIS D'INSCRIPTION	4
2.7. FORMATS	4
2.8. CATÉGORIES DE COURSE	4
2.9. CLASSEMENT PAR ÉQUIPE	4
2.10. SUPPORTERS	4
2.11. ÂGE MINIMUM	4
2.12. TRANSFERT OU MODIFICATION D'UNE PLACE DE DÉPART	4
2.13. DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE DE COURSE	5
2.14. INSCRIPTION ET CHRONOMÉTRAGE	5
3. DIRECTION DE COURSE / OFFICIELS / MARSHALS	5
3.1. GÉNÉRALITÉS	5
3.2. PÉNALITÉS (PÉNALITÉS DE TEMPS) - AVERTISSEMENTS	5
3.3. DISQUALIFICATION	6
4. POLICE ET CIRCULATION	6
4.1. GÉNÉRALES	6
4.2. RÈGLES DE CIRCULATION	7
5. RÈGLES GÉNÉRALES PENDANT LA COURSE	7
5.1. RÈGLES POUR LES COUREURS	7
5.2. RÈGLES VÉLOS DE COURSE / ÉQUIPEMENT	8
5.3. PARCOURS DE LA COURSE	8
6. COMMUNICATION PENDANT LA COURSE	9
6.1. GÉNÉRALITÉS	9
6.2. DIFFUSION D'INFORMATIONS	9
6.3. DROIT À L'IMAGE	9
6.4. SPONSORS	9
6.5. PARTENAIRE MÉDICAL	9
6.6. CGV	9
6.7. COLLECTE ET UTILISATION DES DONNÉES	10
6.8. MODIFICATION DU RÈGLEMENT	10



GRANFONDO VADUZ

1. GLOSSAIRE

Coueurs : participants au GRANFONDO VADUZ qui effectuent soit le grand circuit, soit le petit circuit.

Commissaires : les commissaires sont des officiels à moto qui accompagnent les coueurs sur le parcours. Les commissaires sont habilités à donner des instructions aux coueurs ou, si nécessaire, à leur infliger des sanctions.

Officiels : membres de l'organisation Granfondo Vaduz circulant dans des véhicules identifiés. Voir point 3

Direction de course : la direction de course est l'organe neutre qui statue sur les réclamations (voir point 2.4). La direction de course est l'organe suprême de la course et est responsable de son déroulement. Elle statue sur les disqualifications (voir point 3.3.).

Postes de ravitaillement : point installé par l'organisateur. Des boissons, des gels et de la nourriture sont à la disposition des participants aux postes de ravitaillement.



2. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA COURSE

2.1. INTRODUCTION

La langue officielle du GRANFONDO VADUZ est l'allemand.

Pour des raisons de lisibilité, seules les formes masculines sont utilisées dans ce texte. Les femmes sont bien sûr également concernées.

Il incombe aux participants de lire ces règles avant le briefing et, si nécessaire, de poser des questions à la direction de la course ou à l'adresse info@chasingcancellara.ch. La « méconnaissance » des règles n'est pas acceptée comme excuse.

Ces règles constituent un minimum de restrictions en matière de stratégie de course et de performance. Il s'agit de contrôler la course, de respecter les exigences légales et d'éviter les situations risquées. Le présent règlement vise à garantir un maximum de sécurité tout en assurant l'équité sportive.

2.2. FLUX D'INFORMATIONS

Chaque participant est tenu d'avoir son téléphone portable sur lui pendant la course. En cas d'urgence ou de tâches à accomplir, la direction de course doit être informée. Chaque participant est responsable du niveau de charge de son téléphone portable.

2.3. RESPONSABILITÉ - RECOURS JUDICIAIRE

La participation au GRANFONDO VADUZ se fait sous votre propre responsabilité et à vos propres risques. L'organisateur décline toute responsabilité pour les dommages corporels et matériels subis par les coureurs, leur matériel, etc. L'assurance contre les accidents, la maladie ou le vol ainsi que la responsabilité civile incombent à chaque participant. En s'inscrivant, chaque participant accepte et signe la déclaration de non-responsabilité du GRANFONDO VADUZ et dégage l'organisateur et ses auxiliaires, dans la mesure où la loi le permet, de toute responsabilité. La signature de la déclaration de non-responsabilité est une condition préalable à la participation au GRANFONDO VADUZ. Le formulaire peut être téléchargé sur notre site web <https://www.chasingcancellara.com/de/granfondo-vaduz>.

2.4. LES RÈGLES DE LA DIRECTION DE COURSE PRÉVALENT

La direction de course est libre d'interpréter les règles dans l'esprit du GRANFONDO VADUZ. La direction de course peut édicter de nouvelles règles avant et pendant la course. Elle peut également les modifier dans la mesure où cela est nécessaire pour garantir le déroulement équitable et sûr du GRANFONDO VADUZ. La responsabilité d'une telle décision incombe entièrement à la direction de course. Aucun recours n'est possible contre les décisions de la direction de course. Seules les décisions mentionnées aux points 3.2 et 3.3 peuvent faire l'objet d'un recours.

2.5. ÉVÉNEMENTS IMPRÉVISIBLES

Pendant la course, les coureurs peuvent être confrontés à des événements imprévisibles. La direction de course et les organisateurs ne peuvent être tenus responsables de telles éventualités. Ils n'accorderont pas non plus de bonification de temps, ne déduiront pas de temps du temps total d'un



GRANFONDO VADUZ

coureur et ne favoriseront pas le coureur d'une quelconque autre manière. Ces éventualités comprennent les feux de signalisation, les embouteillages, les trains, les déviations, les travaux routiers, les vaches, le vent, les tempêtes, la neige, les avalanches, les tremblements de terre ou tout autre événement similaire échappant au contrôle de l'organisateur.

2.6. FRAIS D'INSCRIPTION

Les prix varient en fonction de la date d'inscription, du lieu et du format de l'événement. Pour plus d'informations, consultez le site web www.chasingcancellara.com.

2.7. FORMATS

Tous les participants prennent le départ en groupes de taille moyenne. La répartition des groupes se fait en fonction de la vitesse moyenne indiquée. Le chronométrage n'est effectué que sur les cinq ascensions définies pour le grand circuit et sur trois ascensions pour le petit circuit. Entre les ascensions, la course est neutralisée. Le classement est établi à partir du total des temps réalisés dans les ascensions.

2.8. CATÉGORIES DE COURSE

Le GRANFONDO VADUZ se déroule en deux catégories. Il existe une catégorie générale par sexe pour le grand et le petit circuit.

2.9. CLASSEMENT PAR ÉQUIPE

Chaque membre de l'équipe effectue le grand tour en solo. À la fin, les temps des trois membres les plus rapides de l'équipe sont cumulés et donnent le résultat du classement par équipe. Au moins trois personnes doivent être inscrites sous le même nom d'équipe. Pour être classée en tant qu'équipe, le nom identique de l'équipe doit être indiqué lors de l'inscription. Les participants déjà inscrits peuvent modifier ou ajouter le nom de leur équipe en envoyant un message à info@chasingcancellara.com.

2.10. SUPPORTERS

L'aide extérieure (supporteurs personnels) est interdite sur l'ensemble du parcours.

2.11. ÂGE MINIMUM

L'âge minimum pour participer au GRANFONDO VADUZ est de 16 ans (né avant le 25 avril 2010). Les participants mineurs sont tenus de se présenter avec un parent ou tuteur légal au retrait des dossards afin que celui-ci puisse signer la décharge pour le participant.

2.12. TRANSFERT OU MODIFICATION D'UNE PLACE DE DÉPART

Si un participant ne peut pas participer en raison d'une blessure ou d'une maladie, sa place ne sera remboursée que s'il dispose d'une assurance annulation valide et d'un certificat médical correspondant. Une assurance annulation peut être souscrite lors de l'inscription.

Si une place existante doit être transférée à un autre participant, Sette Sports facturera des frais administratifs de CHF 20.00.



GRANFONDO VADUZ

2.13. DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE DE COURSE

Les horaires varient d'un lieu à l'autre et seront publiés dès que possible sur www.chasingcancellara.com, sur la page dédiée à l'événement concerné.

2.14. INSCRIPTION ET CHRONOMÉTRAGE

L'inscription et le chronométrage sont gérés par Race Result. Les résultats et les listes des participants peuvent être consultés en continu sur <https://my.raceresult.com>. Pour toute question concernant l'inscription, veuillez écrire à info@chasingcancellara.com.

3. DIRECTION DE COURSE / OFFICIELS / MARSHALS

3.1. GÉNÉRALITÉS

La direction de course est l'organe suprême de la course et est responsable de son déroulement. Elle décide des disqualifications.

La direction de course est l'organe neutre qui statue sur les réclamations. La direction de course est responsable du déroulement de la procédure. Les décisions de la direction de course sont définitives et ne peuvent être contestées.

Les officiels du GRANFONDO VADUZ sont membres de l'organisation du GRANFONDO VADUZ. Les officiels du GRANFONDO VADUZ à moto sont appelés « marshals » du GRANFONDO VADUZ. Pour simplifier, nous désignons ces deux catégories de manière uniforme par le terme « officiels ».

Les officiels ont pour consigne de limiter au minimum leurs interactions avec les coureurs. Sauf en cas d'urgence, ils ne peuvent apporter aucune aide et ne doivent favoriser aucun coureur.

Les coureurs peuvent contacter les officiels pendant la course, mais ceux-ci ne peuvent que transmettre des informations et demander une aide supplémentaire. Les officiels ne peuvent pas fournir d'aide directe ni d'assistance en cas de problèmes (par exemple, itinéraire, pannes, etc.).

Les demandes ou questions concernant les règles doivent être adressées pendant la course à la direction de la GRANFONDO VADUZ ou aux officiels sur le parcours.

Les officiels circulent dans des véhicules identifiés (motos et voitures). Ils seront nombreux tout au long du parcours.

3.2. PÉNALITÉS (pénalités de temps) - AVERTISSEMENTS

Les pénalités de temps pour non-respect du code de la route et/ou des règles du GRANFONDO VADUZ sont cumulées tout au long de la course. La direction de course peut infliger des pénalités de temps ou même une disqualification immédiate en fonction de la gravité de l'infraction.

Privilège des officiels : un officiel peut être amené à arrêter un coureur dans un endroit sûr afin de discuter de l'interprétation des règles, des aspects liés à la sécurité ou d'autres points ayant une incidence sur la course. Aucun bonus de temps compensatoire n'est accordé pour ces interruptions.

Les pénalités de temps éventuelles sont ajoutées au temps total.

3.3. DISQUALIFICATION

Les infractions suivantes peuvent entraîner une disqualification immédiate par la direction de course :

1. Le refus ou le non-respect des conditions contractuelles de participation. Cela comprend notamment : un comportement approprié et professionnel de tous les coureurs, la signature préalable de la déclaration de non-responsabilité, le respect des instructions des officiels et le respect du présent règlement.
2. La consommation de substances interdites (les dispositions actuelles des associations WADA, NADA et UCI s'appliquent) ainsi que la consommation d'alcool.
3. Le refus d'un contrôle urinaire (coureurs), qui peut être ordonné par les officiels de GRANFONDO VADUZ avant, pendant et après la course.
4. Le fait pour un coureur en compétition de se déplacer dans un véhicule motorisé sans l'accord d'un officiel ou de la direction de course. Exception: urgence médicale.
5. Le fait de s'accrocher à un véhicule (motorisé ou non) pour avancer.
6. Comportement inapproprié d'un coureur susceptible d'entraîner des problèmes de sécurité, juridiques ou de réputation pour la course, l'organisation ou les autres coureurs.
7. Comportement antisportif avant, pendant et après la course.
8. Modification intentionnelle de la signalisation afin de tromper la concurrence ou pour d'autres motifs.
9. Le non-respect des règles de circulation.
10. Le fait de ne pas porter ou d'utiliser l'équipement obligatoire (éclairage, gilet réfléchissant, catadioptres).

4. POLICE ET CIRCULATION

4.1. GÉNÉRALES

GRANFONDO VADUZ se déroule sur des routes ouvertes à la circulation publique et est soumis aux lois et règlements locaux en vigueur. Tous les participants sont tenus de respecter en tout temps les dispositions légales applicables. Les autorités compétentes ont été informées de la manifestation au préalable.

Les points suivants doivent être respectés :

1. La Loi fédérale sur la circulation routière (LCR), l'Ordonnance sur les règles de la circulation routière (OCR) ainsi que les autres prescriptions suisses en matière de circulation routière ont en tout temps la priorité absolue. Tous les participants sont tenus de respecter les règles de la circulation. Toute infraction peut entraîner des conséquences pénales et donnera également lieu à des sanctions prononcées par la direction de course, pouvant aller jusqu'à la disqualification.
2. Les autorités compétentes peuvent effectuer des contrôles pendant la manifestation afin de vérifier le respect des règles de la circulation. Les participants sont tenus de se conformer aux instructions de la police et de coopérer pleinement lors des contrôles.
3. Toute exception ou réglementation particulière est régie exclusivement par des décisions officielles des autorités compétentes. Le respect des instructions figurant dans le Roadbook



GRANFONDO VADUZ

officiel du GRANFONDO VADUZ ainsi que des directives des autorités et de la direction de course est obligatoire.

4. Les participantes et participants en infraction peuvent être exclus de la course à tout moment par la direction de course.
5. GRANFONDO VADUZ se déroule sur des routes ouvertes à la circulation publique. La courtoisie, la considération mutuelle ainsi qu'un comportement respectueux envers les autres usagers de la route sont attendus en tout temps.

4.2. RÈGLES DE CIRCULATION

Toute infraction aux règles du code de la route suisse par les coureurs sera sanctionnée.

5. RÈGLES GÉNÉRALES PENDANT LA COURSE

5.1. RÈGLES POUR LES COUREURS

Un coureur ne doit recevoir aucune aide, qu'elle soit humaine ou mécanique.

Les coureurs (en course, c'est-à-dire avec une puce de chronométrage active) ne peuvent en aucun cas être transportés sur le circuit, sauf en cas d'urgence médicale.

Les coureurs doivent porter à tout moment un casque correctement fixé et homologué.

Les coureurs doivent fixer leur numéro de dossard de manière bien visible à l'endroit prévu à cet effet pendant toute la durée de la course.

Un coureur peut rouler avec un pneu crevé ou un autre problème mécanique. Toutefois, si un officiel estime que la situation est dangereuse, le coureur doit s'arrêter ou continuer à pied avec son vélo jusqu'à ce que celui-ci soit remplacé ou réparé.

Un coureur peut marcher sur le parcours du GRANFONDO VADUZ tant qu'il a son vélo avec lui et qu'il le porte ou le pousse lui-même.

Les coureurs ne doivent ni bloquer ni gêner la progression d'un concurrent.

Les coureurs doivent s'arrêter pour des tests ou des examens médicaux si ceux-ci sont ordonnés par un officiel du GRANFONDO VADUZ. En cas de non-respect, une pénalité de temps sera infligée. Le non-respect d'une telle consigne des officiels du GRANFONDO VADUZ peut également entraîner la disqualification.

Le port d'écouteurs (musique, téléphone, etc.) est interdit pour des raisons de sécurité.

Le littering (jet de déchets dans la nature) par les coureurs est interdit et sera sanctionné par une pénalité de temps. Une deuxième infraction entraînera la disqualification.

Il est interdit d'uriner dans la nature. Les infractions peuvent être sanctionnées par une pénalité de temps. Des toilettes sont disponibles aux points de ravitaillement.



GRANFONDO VADUZ

5.2. RÈGLES VÉLOS DE COURSE / ÉQUIPEMENT

VÉLOS DE COURSE

1. Les vélos de course ne peuvent être propulsés que par la force humaine.
2. Un seul vélo de course par participant est autorisé
3. Toutes les pièces de rechange peuvent être utilisées pendant la course. Le vélo de course utilisé doit être conforme au point 4.1.
4. Les pare-brise avant, les carénages, les ailes et les guidons aérodynamiques/de triathlon sont interdits. Les « déflecteurs » sous ou autour du guidon sont interdits, car ils équivalent à un carénage.
5. Les roues à disque, les roues à rayons composites et les protections de roues ne sont pas autorisées.
6. La direction de course se réserve le droit d'interdire un vélo de course ou l'un de ses composants, soit avant la course, soit pendant la course, si le directeur de course du GRANFONDO VADUZ le juge inadmissible. Il incombe au participant de présenter tout équipement non standard ou inhabituel au directeur de course avant la course afin d'obtenir une autorisation.

VÊTEMENTS

1. Les vêtements de course et les protections contre le vent (également pour minimiser la résistance aux intempéries ; combinaison moulante) sont autorisés. Il est interdit d'apposer des revêtements sur les vêtements.
2. En cas de mauvais temps, le port d'un gilet réfléchissant peut être imposé.

5.3. PARCOURS DE LA COURSE

Chaque coureur doit suivre les instructions du roadbook officiel du GRANFONDO VADUZ. Cela concerne également la sortie et l'entrée sur les routes cantonales et d'autres instructions détaillées concernant l'itinéraire. La seule exception est lorsque des chantiers ou d'autres raisons imprévues (par exemple, des erreurs dans l'itinéraire annoncé) rendent nécessaire un changement d'itinéraire. Dans ces sections de l'itinéraire, le coureur doit suivre les indications d'un officiel ou de la direction de course.

Les indications et les cartes figurant dans le roadbook officiel du GRANFONDO VADUZ sont considérées comme la seule documentation officielle de l'itinéraire. Seuls les changements d'itinéraire annoncés par les officiels ou la direction de course permettent de s'écarter du roadbook officiel du GRANFONDO VADUZ.

Si un coureur quitte l'itinéraire correct et s'écarte, pour quelque raison que ce soit, de l'itinéraire prescrit, il peut retourner de lui-même à la zone de départ/d'arrivée. Dans ce cas, le participant ne fait plus partie de la course et n'a pas droit à un chronométrage. L'organisateur n'assume aucune responsabilité pour les participants qui se trouvent en dehors de la course et continuent à rouler.

6. COMMUNICATION PENDANT LA COURSE

6.1. GÉNÉRALITÉS

Les informations importantes de la direction de course peuvent également être communiquées directement aux coureurs par les officiels aux points de contrôle.

6.2. DIFFUSION D'INFORMATIONS

Le site web de la GRANFONDO VADUZ (<https://www.chasingcancellara.com/de/granfondo-vaduz>) et les plateformes de réseaux sociaux sont les meilleures sources d'informations détaillées sur la course.

6.3. DROIT À L'IMAGE

L'organisateur de Chasing Cancellara est autorisé à réutiliser les photos, les enregistrements vidéo et les voix des participants à des fins promotionnelles.

6.4. SPONSORS

1. L'organisateur peut exiger que le nom ou le logo d'un sponsor soit apposé sur les vêtements des participants à la compétition.
2. Les produits du tabac et de l'alcool (à l'exception de la bière et du vin) ne peuvent apparaître ni sous forme de nom ni sous forme de logo sur les vêtements des participants à la compétition.
3. L'organisateur se réserve le droit d'interdire l'apposition de noms ou logos de sponsors inappropriés. Cela peut également être le cas pendant la course (par exemple, demande de recouvrir les sponsors/logos inappropriés).

6.5. PARTENAIRE MÉDICAL

L'organisateur met en œuvre un concept médical qui garantit la couverture de l'assistance médicale sur l'ensemble du parcours.

Chaque participant est en principe responsable de sa propre santé et ne peut tenir l'organisateur ni ses partenaires définis, en particulier le partenaire médical, pour responsables d'éventuels problèmes de santé résultant de la participation à la GRANFONDO VADUZ.

6.6. CGV

En m'inscrivant, j'accepte les conditions générales et la clause de non-responsabilité de l'organisateur pour tout type de dommage. Je m'engage à ne faire valoir aucun droit à l'encontre de l'organisateur, des sponsors de l'événement et de leurs représentants pour tout type de dommage ou de blessure pouvant résulter de ma participation. Je déclare m'être suffisamment entraîné pour participer à cette compétition et être en bonne santé physique. L'assurance est à la charge des participants. Le personnel médical est autorisé à me retirer de la course en cas de signes menaçants pour ma santé. J'accepte que les données fournies dans mon inscription soient utilisées dans le cadre de l'événement. Je certifie l'exactitude des informations que j'ai fournies. Remarque



conformément à la loi sur la protection des données : vos données sont enregistrées automatiquement !

6.7. COLLECTE ET UTILISATION DES DONNÉES

Les données personnelles fournies par l'athlète lors de son inscription sont enregistrées et traitées pour le paiement et l'inscription. En s'inscrivant, l'athlète accepte que ses données soient enregistrées à cette fin.

6.8. MODIFICATION DU RÈGLEMENT

L'organisateur se réserve le droit de modifier à tout moment le règlement, les parcours et le déroulement horaire.

Les modifications seront publiées sur Internet et/ou communiquées directement aux personnes inscrites.